

Plan pleine terre nantais

Capitales Françaises de la Biodiversité 2024 - Lauréat des grandes villes (plus de 100 000 hab.)



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Service Études et paysages, Direction Nature et Jardins, Ville de Nantes et Nantes métropole

Services de la collectivité associés : Service Recherche & Biodiversité, AURAN (Agence d'urbanisme de la région nantaise), Pôle (service voirie-aménagement de l'espace public), Direction de l'Espace Public, Direction du Cycle de l'eau, Direction de l'Éducation, Direction de la Petite enfance, Direction de l'urbanisme et de l'habitat

Budget : 2022-2026 : 2 millions d'euros (espace public et espaces verts), 2.5 millions pour la partie hyper centre-ville qui comprend la création d'un jardin

Partenaires financiers : Nantes métropole, Fonds vert, Département de Loire-Atlantique

Partenaires techniques : Architecte des bâtiments de France, DRAC, SAMOA, Voyage à Nantes, MAP, MOSS, Bemwood, collectif Monstre, Maison Fumetti, Terideal, pépinière du Val d'Erdre, pépinière Lepage, Novaflore, semence nature, Florideeo, Ververt...

Date de début : Janvier 2022

Date de fin : 01/01/26



Objectifs :

Lancé en 2022, le Plan pleine terre nantais vise à renforcer la nature en ville, en transformant des espaces minéraux en sols perméables, vivants et végétalisés. En développant la présence de la nature en ville, le Plan pleine terre permet également de rapprocher les habitants de la nature, en offrant un cadre de vie plus apaisé. Cette action, en tant que solution fondée sur la nature, contribue également à l'adaptation de

la ville au changement climatique (réduction des îlots de chaleur urbains grâce à l'ombre et l'évapotranspiration des arbres, lutte contre les inondations en favorisant l'infiltration de l'eau dans des sols), et à son atténuation (captation de carbone grâce à la restauration de sols vivants et aux plantations). La délibération du Conseil municipal du 24 juin 2022 fixe l'objectif de végétaliser en pleine terre a minima 7 ha d'ici 2026, avec à la fois des petites opérations « en pas japonais » et des opérations de plusieurs milliers de mètres carrés, qui permettent de maximiser les transformations visuelles, les gains écologiques et la reconquête de la trame verte en milieu urbain. 1 ha supplémentaire a été ajouté en hyper-centre ville, pour conforter la trame verte et créer des îlots de fraîcheur.

Mesures mises en œuvre :

Le Plan pleine terre se concentre autour de trois types d'espaces, au foncier public Ville de Nantes ou Nantes métropole : les espaces verts et naturels, l'espace public, et les crèches et écoles. A ce jour, environ 5 ha ont été débitumés et végétalisés : 1 ha est situé directement dans les vallées et les parcs, qui font partie de la trame verte, afin de qualifier les espaces et augmenter la surface d'habitats potentiels pour les espèces. 3,4 ha sont de nouvelles surfaces maillées dans l'espace public, dont une continuité de 1,7 ha de pieds d'arbres, et environ 0,5 ha dans les cours d'école et de crèches, qui viennent ainsi renforcer la trame verte en "pas japonais".

Une étude réalisée en partenariat avec l'AURAN en 2022 a permis d'identifier des gisements et prioriser les secteurs à végétaliser. Un des 6 critères de priorisation concerne le renforcement de la trame verte, en s'appuyant sur les données des continuités écologiques identifiées dans le Plan local d'urbanisme métropolitain. Suite à cette étude, il a été décidé de renforcer la continuité arborée entre l'Erdre et la Loire, ajoutant ainsi 1 ha supplémentaire en hyper centre-ville. En effet, cette continuité qui ressort comme prioritaire dans l'étude, a en outre été identifiée dans l'Atlas de la biodiversité métropolitaine (réalisé par Nantes métropole) comme un secteur à enjeux pour la circulation des chiroptères, dont la Noctule commune. Les travaux de plantation de ce maillage dégradé de la trame verte ont débuté en février 2024 et s'achèveront fin 2025.

Pour chaque projet, la sobriété est recherchée en terme de :

- Ressources : utilisation du sol en place, réutilisation de terres issues de déblais de projets urbains ou de restauration de milieux ayant eu lieu sur le territoire nantais (éviter du décapage de terres agricoles, réduction des distances de transport), paillage issu de la valorisation des déchets verts de la direction, mobilier en bois issus des abattages sanitaires...
- Moyens humains et financiers : utilisation d'essences locales, production d'une partie des végétaux en régie (production municipale), arrosage uniquement pour la reprise des végétaux, conception pour minimiser l'entretien (arbres, arbustes, vivaces), utilisation de graines et de jeunes plants (semis d'engrais verts d'attente pour ne pas laisser les sols à nu, semis de prairies...), maximisation des interventions en régie (dessins, travaux, plantations).

Résultats / impact pour la biodiversité :

Le Plan pleine terre vise à favoriser la biodiversité, en combinant des échelles complémentaires :

- Renforcement des continuités écologiques par la végétalisation, notamment arborée ;
- Essences locales, si possible avec le label "Végétal local", afin de favoriser la ressource alimentaire pour la faune, en particulier les insectes. Ce choix est systématiquement réalisé dans les vallées et les parcs, et il vient en complément de palettes plus diversifiées en zone urbaine très dense (plantes de collection, test de palettes adaptées au changement climatique) ;
- Diversification des strates de végétation afin de maximiser la variété de micro-habitats. Dès que le site le permet (réseaux, distance façade, circulation camions déchets et pompiers), la plantation d'arbres est toujours recherchée. Elle est systématiquement associée à des arbustes et des herbacées ;
- Réflexion pour éviter les impacts négatifs sur la biodiversité : réutilisation des terres de remblais pour éviter le recours à des ressources (décapage de terres), végétal local produit dans la région.

Les sites de projet étant minéraux, ils n'ont pas tous fait l'objet d'état initial naturaliste. Des suivis sont mis en place pour le 1 ha situé en centre-ville, compte-tenu de son potentiel de gain écologique. En effet, en 2023, un test sur le parking Duchesse Anne, débitumé et semé en prairie sur 200 m², a montré un retour rapide des insectes et oiseaux, dont certaines d'espèces protégées comme le Chardonneret élégant.

Coordonnées

Nantes
Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Claire Marcadet, responsable du service Recherche & Biodiversité

claire.marcadet@nantesmetropole.fr